

Bonjour à vous, membres de l'Alliance des associations de retraités,

Sujets :

- 1-rencontre avec le Président du Conseil du trésor le 18 mars
- 2-rappel de l'ordre du jour de l'Assemblée générale et préinscription (*avant le 1^{er} mai*)
- 3-élection : rappel des articles des Statuts et règlements pour l'élection et rappel du paiement de cotisation
- 4- Comité d'Amours (dernière heure)...

Le printemps est arrivé, mais l'hiver n'est pas terminé si on en juge par la neige de cette semaine.

1-Rencontre du Président du Conseil du trésor : M. Stéphane Bédard

En attendant le rapport d'Amours sur les régimes de retraite, nous avons obtenu une rencontre avec le Président du Conseil du trésor qui est aussi Ministre des affaires gouvernementales, M. Stéphane Bédard au bureau de sa circonscription, Chicoutimi, lundi le 18 mars dernier. Quatre membres du Conseil d'administration étaient présents : André Gagnon, trésorier, André Goulet et Ghislain Gauthier, conseillers et Mariette Gélinas, présidente. L'accueil fut aimable et chaleureux.

Après un bref historique de notre association (AAR), André Goulet a fait la présentation des dossiers en commençant par les deux objectifs visés par cette rencontre :

- obtenir une réponse claire sur le développement du dossier de l'indexation pour les années 1982-1999 (le dossier est-il encore ouvert ou est-il fermé?)
- identifier des éléments de solutions crédibles : retour sur des solutions présentées par le groupe des retraités au Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation en insistant sur
- la représentation aux comités de retraite et au Conseil d'administration de la CARRA (*l'importance du nombre de représentantes et de représentants*);
- la formule IPC-3% minimum 50% de 1999 dans un premier temps
- un amendement à la Loi 23 (*un surplus de 10% et non de 20% avant de prévoir une indexation*).

Bien sûr, les points suivants ont aussi été abordés lors des échanges avec le Ministre :

- l'historique du dossier depuis la création du RREGOP,
- les pertes du régime en 1982 (*désindexation des rentes de retraite, diminution de la contribution patronale et augmentation de la contribution de la cotisante ou du cotisant à son régime de retraite*)

- le principe de l'indexation (*conditions de travail, bénéfices marginaux, salaire différé et non aide sociale*)
- les obstacles énoncés (*augmentation du nombre de personnes vieillissantes, bon régime de retraite à comparer avec ceux qui n'en ont pas, échecs des divers comités, absence d'unanimité des associations de retraités, ...*)
- la mise en place d'une table avec le gouvernement.

Nous n'avons pas eu réponse à toutes nos interrogations mentionnées dans le dernier Info Alliance, nous avons cependant un espoir que le dossier fasse un pas, tout au moins.

Présentement, le Président du Conseil du trésor mentionne que le « *train est en gare* » en ce qui concerne le dossier présenté. Il note que la priorité du gouvernement dans ce dossier est d'abord de prendre connaissance du rapport d'Amours, de rencontrer les diverses associations de retraités afin de voir les différents points de vue, les divergences et les convergences. La porte n'est pas fermée mais M. Bédard mentionne qu'il ne veut pas reproduire ce qui n'a pas marché... À suivre...

2-Un rappel : Assemblée générale de l'AAR : 13 mai 2013 au Dauphin à Drummondville. Nous vous attendons à 10 :00 pour l'accueil. Veuillez en informer vos déléguées et délégués.

10 :00 Accueil et inscription

1. Bienvenue et présentation de l'ordre du jour
2. Conférence sur les régimes de retraite à prestations déterminées et échanges
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 29 mai 2012.
4. Rapport de la présidente
5. Rapport du trésorier
6. Dossier indexation :
 - A-Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation
 - B-GTAR
 - C-Plan d'action de l'AAR 2013-2014
 - D-Informations diverses
 - E-...
7. Élections : *Mariette Gélinas, Jules H. Sauvé, Monique Larouche et Ghislain Gauthier terminent un mandat.*
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

*Note : Dîner commun, sur place, aux frais des participants.

Préinscription à l'Assemblée générale 2013

Aux présidentes et présidents des diverses associations : veuillez me faire parvenir les noms des personnes présentes de votre association à l'Assemblée générale du 13 mai 2013, d'ici le 1^{er} mai 2013. (mariettegelinas@videotron.ca)

3-Élections lors de l'Assemblée générale annuelle du 13 mai

Selon nos Statuts et Règlements, quatre (4) personnes viennent en élection cette année. Les membres en règle de l'Alliance intéressés doivent soumettre leur candidature à André Goulet au plus tard le 6 mai 2013 à l'adresse de l'Alliance : André Goulet, AAR, 3064 rue du Valley Inn, Trois-Rivières, G8V 2C4 ou par télécopieur : 819-379-0767. (Bulletin de candidature (fichier annexé).

Voici les articles 4.04, 4.05 et 4.11 concernant les élections :

4.04 Éligibilité :

Seuls les représentants d'une association qui est membre en règle de l'Alliance depuis au moins trente (30) jours de calendrier sont éligibles à un poste d'administrateur. Les administrateurs dont le mandat prend fin sont rééligibles.

Les membres associés ne sont pas éligibles à un poste d'administrateur.

4.05 Élection :

Des élections, pour les postes vacants d'administrateurs, se tiennent à chaque année à l'assemblée générale annuelle. Les administrateurs y sont élus par et parmi les représentants des associations membres actifs en règle.

Dans le cas où il y a plus de candidats que le nombre de postes d'administrateurs à combler, l'élection se fait par scrutin secret à la majorité simple.

Dans le cas où le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de postes d'administrateurs à combler, les candidats sont élus par acclamation. Le conseil d'administration comble les postes laissés vacants.

Dans le cas d'égalité de votes pour le dernier candidat à élire, le président d'élection peut déposer un vote prépondérant ou peut demander un second scrutin.

Le président sortant agit à titre de président d'élection sauf s'il est lui-même candidat. Dans ce cas, l'assemblée désigne un président d'élection.

4.11 Procédure d'élection et mise en candidature :

Le Conseil d'administration établit par résolution les règles et la procédure électorale pour l'élection des administrateurs qui a lieu à l'assemblée annuelle des membres.

Tout représentant qui répond aux critères d'éligibilité de l'article 4.04 et qui veut poser sa candidature, doit le faire par écrit à l'adresse connue de l'Alliance, au moins sept (7) jours de calendrier avant la date de l'assemblée générale annuelle.

Note : Vous retrouverez le texte entier des Statuts et Règlements, sur le site de l'Alliance, sous la rubrique Règlements : www.alliancedesassociationsderetraites.org

Vous retrouverez le fichier Bulletin de candidature ci-joint.

Cotisation pour l'année 2013 :

La plupart des Associations ont acquitté la cotisation annuelle pour l'année 2013. Merci! Rappelons selon l'article 2.05 des Statuts et règlements que « la dite cotisation est due au 1^{er} janvier de chaque année et doit être acquittée avant le 1^{er} mars de la même année ». Nous comptons sur vous pour faire parvenir la dite cotisation au trésorier de l'AAR (vous avez reçu une lettre d'André Gagnon, trésorier à ce sujet). Merci!

Le paiement de la cotisation, avant le 13 avril (30 jours avant l'AG, article 4.04) est encore plus important si vous avez l'intention de présenter une candidate ou un candidat.

4-Comité d'Amours

Le rapport du Comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois, présidé par Alban d'Amours, sera déposé le 17 avril prochain.

« Les sept membres bénévoles du Comité ont commencé leurs travaux en novembre 2011. Ils se sont réunis fréquemment, ont entendu une vingtaine de partenaires sociaux représentatifs de l'ensemble de la société québécoise et reçu plus de 35 mémoires.

Les membres du comité

Le comité est présidé par M. Alban D'Amours, président et chef de la direction, Mouvement Desjardins (2000-2008). Il est composé de :

- M. René Beaudry, actuaire, associé, Normandin Beaudry
- M. Luc Godbout, fiscaliste, Université de Sherbrooke
- M. Claude Lamoureux, président, Régime de retraite des Enseignantes et des Enseignants de l'Ontario (1990-2007)
- M. Maurice Marchon, économiste, HEC Montréal
- M. Bernard Morency, premier vice-président, Caisse de dépôt et placement du Québec
- M. Martin Rochette, avocat, associé principal, Norton Rose

Le mandat

C'est à l'automne 2011 que la Régie des rentes du Québec a formé ce comité d'experts. Son mandat s'inscrit dans une réflexion en profondeur menée par le gouvernement du Québec sur le système de retraite. Le comité s'est penché sur le système de retraite québécois afin de l'améliorer pour qu'il soit viable et performant, tout en considérant les nouvelles réalités économiques et démographiques. Plus spécifiquement, depuis sa création, le comité a :

- Analysé l'offre des régimes complémentaires et ses impacts sur la situation financière à la retraite;
- Déterminé les éléments clés des problèmes actuels afin de réviser les paramètres du système de retraite;
- Porté une attention particulière à ce qui se passe au Canada et ailleurs dans le monde, afin de trouver des solutions qui sont viables pour le Québec, et ce, dans un contexte d'ouverture sur le monde. »

Source : Catherine Gauthier, Attachée de presse
Cabinet de la ministre de l'Emploi
et de la Solidarité sociale, ministre du Travail
et ministre responsable de la Condition féminine »